

Face au développement de la crise sanitaire actuelle, l'Union départementale FO de Loire Atlantique considère que tout doit être mis en œuvre pour protéger la santé de la population et, parmi elle, des salariés.

S'il y a urgence, il ne peut y avoir deux poids deux mesures. Pour protéger les salariés et la population, **toutes les entreprises, administrations et établissements, en dehors des activités de première nécessité, doivent fermer.**

Le président de la République a annoncé la semaine dernière des dizaines de milliards d'euros pour soutenir les entreprises. Lors de la réunion du vendredi 13 mars au ministère du Travail, le ministre a confirmé la prise en charge à 100 % du coût du chômage technique (activité partielle) pour les entreprises touchées par cette mesure.

FO a souligné cependant que, pour les salariés, le salaire n'était lui maintenu qu'à hauteur de 84% du net (70% du brut). **Force Ouvrière en appelle donc à ce que ce différentiel puisse être compensé par l'entreprise ou l'Etat.**

FO a également pris bonne note de l'annonce que les arrêts pour garde des enfants de moins de 16 ans du fait de la fermeture des écoles, seront pris en charge sans délai de carence par la sécurité sociale avec une démarche simplifiée (attestation sur l'honneur et déclaration de l'entreprise sans passer par un médecin ou l'ARS).

Par contre, nous déplorons la décision scandaleuse du maintien du jour de carence pour les fonctionnaires ayant contracté le coronavirus. Il est impensable que « *les héros en blouse blanche* », nommés ainsi par le président de la République, se voient infliger un jour de carence s'ils sont infectés par le virus en tentant de soigner les malades !

Force Ouvrière demande également que le processus actuel des « réformes » controversées soit stoppé, en particulier celle des retraites. Nous revendiquons par ailleurs l'arrêt de toutes les mesures budgétaires restrictives concernant l'hôpital. Les grèves qui se sont déroulées ces derniers mois à l'hôpital public ont mis en lumière les difficultés croissantes de fonctionnement au quotidien dues aux suppressions d'emplois et lits par dizaines de milliers ces dernières années.

Le gouvernement promet des dizaines de milliards d'euros aux employeurs pour faire face à la crise sanitaire actuelle. Il est de sa responsabilité avant tout de mettre tous les moyens nécessaires pour créer les lits d'hospitalisation, les postes de médecins, infirmières, soignants et non soignants et revaloriser le point d'indice de manière significative. C'est le moment de tout mettre en œuvre pour mettre à disposition de tous les masques de protection contre le Covid 19.

Enfin, l'Union départementale Force Ouvrière de Loire-Atlantique sera attentive au discours du président de la République ce soir à 20H et dans les jours qui viennent. La situation d'urgence actuelle ne saurait être prétexte à une remise en cause des libertés démocratiques et des droits et garanties des salariés.

Nantes, le 16 mars 2020